



Montée de la Croix de la Libération 2023

Règlement de la Montée de la Croix, des Foulées autunoises et des courses jeunes

Date

Dimanche 1^{er} octobre 2023

Départs

Course **benjamins** (nés en 2011 et 2012) : **10h00** face à l'hôtel de ville

Course **école d'athlétisme et poussins** (nés en 2013 et après) : **10h15** face à l'hôtel de ville

Foulées autunoises : **10h30** face à l'hôtel de ville

Montée de la Croix : **10h30** face à l'hôtel de ville

Arrivées

Face à l'hôtel de ville

Parcours

Course école d'athlétisme et poussins : 8 minutes sur boucle de 370 m

Course benjamins : 1,1 km

Foulées autunoises : 4,3 km avec 115 m de dénivelé positif

Montée de la Croix : 11,3 km avec 355 m de dénivelé positif

Ravitaillement

À la Croix de la Libération (pour la Montée de la Croix) et à l'arrivée

Barrière horaire

11h25 à la Croix de la Libération pour la Montée de la Croix

Les concurrents seront mis hors course au-delà de cet horaire.

Engagement

Courses ouvertes à tous, licenciés ou non :

- nés en 2013 et après pour la course école d'athlétisme et poussins,
- nés en 2011 et 2012 pour la course benjamins,

- nés en 2010 et avant pour les Foulées autunoises,
- nés et en 2008 et avant pour la Montée de la Croix.

Les concurrents non licenciés doivent **fournir un certificat médical de « non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition »** datant de moins d'un an au 01/10/2023.

Les concurrents licenciés FFA ou UFOLEP Athlétisme doivent présenter leur licence en cours de validité.

Inscription

Courses jeunes : gratuite jusqu'au 26/09/2023 par internet sur www.sport-up.fr ou par courrier, 3 € sur place à partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville

Foulées autunoises : 9 € jusqu'au 26/09/2023 par internet sur www.sport-up.fr ou par courrier, 11 € sur place à partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville

Montée de la Croix : 11 € jusqu'au 26/09/2023 par internet sur www.sport-up.fr ou par courrier, 13 € sur place à partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville

Retrait des dossards

À partir de 8h30 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville et jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course. Le dossard est à positionner sur la poitrine.

Sécurité

La circulation sera régulée ou fermée à la circulation.

La sécurité est assurée par des bénévoles le long du parcours.

Une équipe de secouristes est présente pour la sécurité médicale.

Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour la manifestation. Les participants doivent être couverts par une assurance liée à leur licence, ou, pour les non licenciés, par une assurance personnelle.

Classement

Un classement général individuel, ainsi qu'un classement pour chaque catégorie (minime, cadet, junior, espoir, senior et vétéran) seront établis.

Récompenses

À partir de 11h45 à la salle Colonel Lévêque de l'hôtel de ville ; présence obligatoire pour obtenir sa récompense.

Foulées autunoises : bons d'achat¹ de 45 €, 30 € et 15 € aux 3 premières et aux 3 premiers au classement scratch ; bons d'achat de 15 € aux premières et premiers des 5 catégories suivantes : minime, cadet, junior, espoir/senior et master (non cumulable).

¹ Bons d'achat Intersport valables 1 an dans les magasins d'Autun, Le Creusot, Montceau et Paray-le-Monial

Montée de la Croix : bons d'achat de 60 €, 40 € et 20 € aux 3 premières et aux 3 premiers au classement scratch ; bons d'achat de 20 € aux premières et premiers des 4 catégories suivantes : cadet, junior, espoir/senior et master (non cumulable).

Droit à l'image

En participant, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.